

# CHAPITRE HUIT

## DROIT INTERNATIONAL

### *Points saillants*

- *La signature, au cours de l'année écoulée, de 16 accords avec l'URSS a permis d'imprimer de manière décisive une nouvelle orientation aux relations entre le Canada et l'Union soviétique.*
- *Après deux ans d'efforts soutenus de la part d'une équipe interministérielle canadienne, un règlement hors cour est intervenu relativement à toutes les poursuites intentées contre le Conseil international de l'étain.*
- *Le Canada a joué un rôle actif dans l'élaboration de la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée par les Nations Unies en novembre 1989.*

Aux termes de la Loi sur le ministère des Affaires extérieures, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures doit favoriser l'évolution du droit international et veiller à son application dans les relations extérieures du Canada, en exécutant les tâches qui lui sont assignées en vertu de la Loi.

Le présent chapitre donne un aperçu des questions juridiques qui ont retenu

*Les sigles et acronymes utilisés dans ce chapitre figurent à la page 147.*



*Le premier ministre, Brian Mulroney, le président de la France, François Mitterrand, et le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, participent au Sommet de la Francophonie à Dakar, au Sénégal, en mai 1989.*

- *En matière de droit criminel international, des traités d'extradition ont été signés avec l'Espagne, les Philippines et les Pays-Bas.*

l'attention du Ministère et de sa Direction générale des affaires juridiques au cours de la période visée. Comme la plupart des activités du Ministère comportent une dimension juridique importante, le travail accompli par la Direction générale est également mis en relief dans d'autres parties du présent rapport.